PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 29 NOVEMBRE 2022

Présents: Hervé MEDINA, Nathalie SAGE, Gérard GUÉRIN, Karine PRIEU, Rémy PARRIER, Jacques AUBERT Carine FROMENT, Héléna CHAFFOIS, Philippe PRINCET, Pascale LEGER, Blandine FONTAINE, Franck CARRU, Jérôme CHALAMET, Elisabeth GUYOT, Santo CALI.

Anne HILAIRE (secrétaire de mairie, à titre de conseil)

Absents: Françoise ALIBERT procuration à Gérard GUERIN, Sandrine LABAUME procuration à Rémy PARRIER, Frédéric NIEDDU procuration à Karine PRIEU, Stéphanie JACOPIN.

Secrétaire de séance : Nathalie SAGE

Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR:

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2022

Le procès-verbal du la réunion du conseil municipal du 27 septembre 2022 est adopté à l'unanimité malgré la remarque de Philippe Princet concernant la modification du bail emphytéotique qu'il pensait conditionnée par les travaux de la voie piétonne.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

RÈGLEMENT DE MISE A DISPOSITION DU VÉHICULE PARTAGÉ

Afin de pouvoir proposer le prêt du véhicule de type minibus mutualisé avec les communes voisines, la commune de Rochegude propose une convention de prêt qui détermine les conditions de mise à disposition.

Approuvé à l'unanimité.

CONVENTION DE SERVICE COMMUN APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Suite à certaines modifications rendues nécessaires par l'évolution du service, la Communauté de Communes Drôme Sud Provence propose une nouvelle convention pour le service commune d'application du droit des sols, applicable au 1^{er} janvier 2023.

Approuvé à l'unanimité.

CONVENTION DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La compétence relative à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques a été transférée à la Communauté de Communes DSP depuis le 1^{er} janvier 2017. La CCDSP n'étant pas en mesure d'effectuer l'entretien et la gestion de la ZAE de Suze la Rousse, elle propose à la commune de continuer à assurer cette mission en échange du remboursement des frais.

Afin de convenir des conditions de cette gestion, la CCDSP propose de signer une convention couvrant la période de 2022 à 2024.

Approuvé à l'unanimité

RETRAIT DE COMMUNES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FOURRIÈRE ANIMALE (SIFA)

Par délibération du 22 septembre 2022, le Syndicat Intercommunal de Fourrière Animale s'est prononcé favorable à la demande de retrait des communes de Mondragon, Mornas et Piolenc du syndicat. Ces retraits doivent recevoir l'aval de la majorité qualifiée des communes membres pour être actés par un arrêté préfectoral. Approuvé à l'unanimité

INSTITUTION DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

La Communauté de Communes Drôme Sud Provence qui assume la compétence Tourisme pour tout le territoire, propose de mettre en place une procédure d'enregistrement obligatoire pour tous les meublés de tourisme. Cette procédure s'effectuera sur la plateforme Décla Loc' dont le coût sera pris en charge par la CCDSP.

Approuvé à l'unanimité

DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose de désigner 2 délégués pour la nouvelle association Cap'Suzien.

Mesdames Françoise Alibert et Karine Prieu sont désignées.

FINANCES LOCALES

DEMANDE DE SUBVENTION – RÉPARATION VOIRIE SUITE À CATASTROPHE NATURELLE

Par arrêté ministériel du 19 septembre 2022, la commune de Suze la Rousse a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux intempéries survenues entre le 6 et le 8 septembre 2022.

Le Chemin de la Delile a subi des dommages importants dont les réparations sont estimées à 59 492 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Département de la Drôme afin d'obtenir une subvention pour financer ces travaux de réparations.

Approuvé à l'unanimité

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET GÉNÉRAL

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de créditer des articles budgétaires insuffisamment pourvus pour faire face à des dépenses imprévues au budget primitif.

En effet, en raison de l'absence de paiement des loyers du bâtiment de la gendarmerie par les services de l'Etat depuis le 1^{er} juillet 2021, il est obligatoire d'annuler les titres de recette émis en 2021 (par un mandat de dépenses) pour émettre de nouveaux titres de recette sur l'exercice 2022 qui correspondront à des indemnités d'occupation inférieures au montant du loyer initial.

Approuvé à 17 voix pour et une abstention.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de créditer des articles budgétaires insuffisamment pourvus pour faire face à des dépenses imprévues au budget primitif.

Approuvé à l'unanimité

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RACCORDEMENT AU RÉSEAU BASSE TENSION DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE

Dans le cadre de la construction du nouveau centre de secours et d'incendie, des travaux de raccordement au réseau électrique sont programmés par le SDED. Le coût restant à charge de la commune s'élève à 8 698,70 € sur un projet dont le coût total s'élève 53 788,61 €.

Approuvé à l'unanimité

<u>CONVENTION DE SERVITUDE PASSAGE – CHEMIN DE LA DELILE</u>

Suite aux intempéries de septembre 2022, des travaux de réparation de la voirie du Chemin de la Delile sont nécessaires.

Afin de limiter les risques futurs de nouvelles dégradations, les travaux prévoient le passage d'une canalisation dans 2 propriétés de riverains, Monsieur Ludovic Desré et Madame Marie-Eve Martinez d'une part et Monsieur et Madame Arnaud Lang d'autre part.

Monsieur le Maire propose la signature d'un acte notarié portant constitution d'une servitude de passage de canalisation d'écoulement des eaux pluviales sur les parcelles AK 505 et AK 507.

Approuvé à l'unanimité

CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE – LIGNE ÉLECTRIQUE

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED) propose à la commune de signer une convention de servitude de passage pour une ligne électrique qui traversera les parcelles communales BE 312 et BE 313 afin d'alimenter les 15 logements de la société ADIS.

Approuvé à l'unanimité

ACQUISITION D'UNE PARCELLE (CORRECTIF)

Par délibération du 16 février 2021, le conseil municipal avait validé la signature d'une convention de Participation pour la réalisation d'Equipements Publics Exceptionnels (PEPE) concernant un projet immobilier mené par Monsieur David Charpentier.

Par délibération du 15 mars 2022, le conseil municipal avait validé l'acquisition d'une parcelle détachée de la parcelle BI 23, prévue dans la convention PEPE mentionnée plus haut.

Afin de procéder à l'acquisition de la parcelle désormais cadastrée BI 372, il est proposé de confirmer la surface définitive, soit 37 m² et le prix de vente, soit 4 € le m². Approuvé à l'unanimité

MOTION DE SOUTIEN

MOTION D'ENGAGEMENT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le conseil municipal réaffirme son engagement contre les violences faites aux femmes et son soutien à la journée internationale de lutte organisée chaque année le 24 novembre. Pour rappel, chaque année en France 213 000 femmes sont victimes de violences.

MOTION D'ALERTE FINANCES LOCALES

Par cette motion proposée par l'Association des Maires de France, le conseil municipal souhaite alerter l'Etat et les parlementaires drômois sur les difficultés auxquelles les communes doivent faire face, en particulier concernant l'augmentation démesurée du coût de l'énergie et les baisses des dotations.

INFORMATIONS DIVERSES

Décision du maire n°4/2022: attribution du marché de travaux d'aménagement du Jardin des Vignes à l'entreprise Cheval Paysage pour un montant de 137 815,35 € HT.

Décision du maire n° 5/2022 : augmentation au 1er janvier 2023 des tarifs

de location de la salle fêtes qui étaient inchangés depuis 2013.

SALLES TARIFS	Petite salle + bar	Petite salle + office + bar	Grande salle + petite salle + bar + office
SUZIENS + entreprises suziennes			
Location 1 jour en semaine	160 €	215 €	430 €
Puis par journée suppl. en semaine	35 €	55 €	110€
Location week-end	235 €	325 €	650 €
1ère fois de l'année puis tarif extérieur			
EXTERIEURS + ENTREPRISES EXTERIEURES			
Location 1 jour en semaine	340 €	440 €	880 €
Puis par journée suppl. en semaine	70 €	110€	220 €
Location week-end	475 €	650 €	1300 €
ASSOCIATIONS SUZIENNES			,
1ère fois gratuite	0€	0€	0€
puis à partir de la 2ème réservation	80 €	110€	220 €
+ par journée suppl.	20 €	30 €	55 €
CAUTION = 1 500 €			
GARANTIE D'UTILISATION CORRECTE = 200 €			

- Dans le cadre des travaux de création de la voirie desservant la future caserne des pompiers, il a été nécessaire de remplacer une canalisation enterrée drainant les eaux pluviales et une partie des eaux du Canal du Comte. La commune prend à sa charge la longueur de canalisation située sur les parcelles communales pour un coût de 17 500 € HT. Ces travaux n'étaient pas prévus dans le projet initial.
- Début 2023, 4 radars pédagogiques vont être installés par les services techniques communaux. Ils seront situés aux entrées d'agglomération, route de St Paul, route de St Turquois, route de Ste Cécile et route de Tulette.
- Pendant le marché de Noël du 10 décembre 2022, la Commission Jeunesse et Sport organise un atelier biscuits de Noël pour les enfants et une collecte de jouets pour l'Association Partage.
- Une partie des enfants membres de la Commission Jeunesse et Sport laisseront leur place l'année prochaine. Un nouvel appel à candidatures sera effectué en temps voulu.
- Les jeunes de la Commission Jeunesse et Sport, grâce à toutes les actions menées, vont partir une journée à Paris pour visiter le Sénat le 6 février 2023. Ils seront également au côté du conseil municipal lors des vœux du Maire le 14 janvier 2023.
- Le Suzien n°5 sera livré mi-décembre. Il sera distribué par les élus avant Noël.

• Questions de Franck Carru :

- Avons-nous un calendrier précis des travaux du futur gymnase?
- Sera-t-il prévu un emplacement pour les sponsors du handball club qui génèrent des revenus non négligeables pour le club ?
- ✓ Réponses : l'ouverture du collège est prévue en septembre 2024, date à laquelle les collégiens utiliseront l'ancien collège pour les cours de sport. Cela permettra d'effectuer les travaux du nouveau gymnase. Les services du Département ont connaissance de l'utilisation du gymnase par les clubs sportifs. Il faudra également être vigilant à propos des vestiaires du stade dont l'existence conditionne la catégorie du club.

Agenda des 2 mois à venir :

- o 2 décembre : pose de la première pierre du collège
- o 5 décembre : journée nationale d'hommage aux «morts pour la France» de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- o 9-10-11 décembre : Destination Truffes organisée par l'association Les Artisans de la Truffe Noire
- 10-11 décembre : marché de Noël organisée par le Comité des Fêtes et la Farandole aux Mille Pattes
- o 15 décembre : apéritif dinatoire pour les élus et les agents communaux
- o 17 décembre Spectacle Chorale organisée par le Handball Club
- o 31 décembre : réveillon organisé par le Comité des Fêtes
- o 14 janvier : vœux du maire
- o 22 janvier : loto du Handball Club

La séance est levée à 21h40.

La secrétaire, Nathalie SAGE Le Maire, Hervé MEDINA